

Carte de la Nouvelle-Calédonie montrant la répartition des terroirs mélanésien

A la veille de l'installation des Européens une agriculture associant des aménagements soignés de type horticole (buttes, billons, terrasses irriguées) à un système de longues jachères, la chasse et la pêche constituaient le fondement exclusif de la vie économique de la Nouvelle-Calédonie. L'implantation des Européens devait grandement modifier la structure de l'agriculture autochtone. L'horticulture a maintenant une emprise spatiale souvent inférieure aux plantations spéculatives (caféier ou cocotier) et l'élevage européen limite les possibilités d'expansion de l'agriculture mélanésienne. En introduisant un grand nombre de plantes utiles nouvelles, les colons ont affecté l'équilibre interne de l'horticulture traditionnelle et l'efficience des rites qui s'y trouvent liés. Dans le cadre des jardins vivriers mélanésiens, l'igname fait toujours figure de culture « noble ». L'insertion d'autres plantes reste foncion du rythme biologique des Dioscoréacées. Les fondements de l'agriculture traditionnelle autochtone ont notamment été analysés par BARRAU (1956), et BOURRET (1973-1978), l'agriculture spéculative mélanésienne née de la colonisation par DOUMENGE (1973). Les enquêtes de terrain rendues nécessaires par l'étude des types de terroirs dans le cadre élargi d'une analyse globale de l'espace mélanésien (DOUMENGE-1980) ont en outre servi à l'établissement de la planche. Celle-ci présente une sélection volontairement contrastée des types de mise en valeur agricole existant dans les réserves autochtones. Pour la réaliser, on a dû procéder à des relevés de terroirs à l'échelle du 1 : 1 000 pour les jardins vivriers, du 1 : 10 000 pour les caféières et les cocoteraies. Dans tous les cas, on a eu recours à la couverture de photographies aériennes au 1 : 20 000 (IGN-1976) pour vérifier la localisation des parcelles cultivées pendant l'année 1977-1978.

I. - LES FONDEMENTS DE L'AGRICULTURE MÉLANÉSIENNE

A. - Quelques références pré-européennes

L'agriculture pratiquée par les Mélanésiens avant l'arrivée des Européens comportait principalement la valorisation des diverses espèces d'ignames (Dioscoréacées), accessoirement celle du taro *Colocasia*, de la patate douce (*Ipomea batatas*) et de certaines espèces de bananiers (Musacées).

En général, le taro *Colocasia* trouvait place dans des casiers irrigués ; les autres plantes croissaient au contraire sur des buttes et des billons. Dans les deux cas, le sol faisait l'objet d'un aménagement soigné nécessitant de nombreux bras et beaucoup de patience, compte tenu d'une technologie faiblement diversifiée : le pieu durci au feu et le gourdin étaient pratiquement les seuls instruments aratoires. Pour tenter de pallier les caprices du temps, les agriculteurs mélanésiens avaient recours à date fixe à des pratiques magiques ou religieuses. Les lourds travaux d'essartage et de labour au pieu, l'aménagement des billons ou des casiers irrigués, le creusement des conduites d'eau ou des canaux de drainage faisaient l'objet de travaux collectifs. Pour la plantation proprement dite, l'entretien des jardins et la récolte, le travail s'effectuait dans le cadre de la famille, sauf lorsqu'il s'agissait de champs aménagés pour faire face aux besoins alimentaires d'une collectivité en guerre ou en fête. Les aménagements anti-érosifs prédisposaient à la sédentarisation des terroirs tant pour les cultures sous pluie que pour les cultures irriguées. Toutefois, la nécessité de longues jachères, puisque le sol ne bénéficiait d'aucune amélioration chimique, imposait l'aménagement de périmètres de six à dix fois plus étendus que la surface cultivée une année donnée.

Unique expression de l'activité économique et support de la vie, l'horticulture faisait l'objet d'une débauche de soins. Le profil du billon d'ignames, la configuration de la tarodièrre évoluaient selon le relief, la qualité et la texture du sol. Les grandes terroirs d'ignames se localisaient en plaine et sur les terrasses alluviales des principaux axes hydrographiques de la Grande Terre, ou encore sur les anciens lagons des atolls soulevés de l'alignement loyaltien. Des tarodières monumentales tapisaient les pentes des versants au fond de grandes vallées et quelques zones déprimées proches des estuaires, enfin la dépression interne du presque atoll d'Ouvéa.

Sur la Grande Terre s'étaient ainsi constitués trois géo-systèmes complémentaires et des réseaux d'échanges transversaux mettant en rapport les fonds de vallées riches en taros, les moyennes et basses vallées privilégiant la production d'ignames, et le bord de mer, grand pourvoyeur de poissons et de crustacés.

B. - Les effets de l'implantation européenne sur l'agriculture autochtone.

La confiscation par l'administration coloniale de très nombreux sites aménagés traditionnellement pour la culture de l'igname, la destruction par le bétail et les mineurs des conduites d'eau alimentant les tarodières, ont constitué une perte irréparable pour une population autochtone en pleine crise, tant au plan démographique que psychologique. La pression coloniale a surtout porté atteinte aux terroirs secs, aménagés pour la culture de l'igname, qui reste la principale base alimentaire des populations mélanésiennes. Les tarodières de coteaux ont, en général, été moins affectées. Mais, faute de bras pour entretenir ou pour restaurer les terrasses et les conduites, elles ont peu à peu été laissées à l'abandon. Les tarodières de bas-fonds, piétinées par le bétail, sont devenues inutilisables, quand elles restaient à la disposition des autochtones, ce qui fut chose rare. Ainsi, les terroirs aménagés se recroquevillèrent et, faute d'hommes dans la force de l'âge, les aménagements à améliorer ou à créer ne purent bientôt plus prétendre au caractère monumental d'antan. Aussi essaiera-t-on de pallier les difficultés du moment en cultivant des variétés rustiques de *Dioscorea alata*. Puis l'on adoptera massivement le manioc, qui ne nécessite aucun travail du sol. De même, les taros en culture sous pluie prennent-ils le relais des taros de culture irriguée. Dans les îles, les patates gagnent sur les ignames. Malheureusement, ces cultures substituées qui n'obligent pas à une débauche de travail, n'atteignent jamais les rendements de productions traditionnelles antérieures, beaucoup plus soignées. Il faut donc utiliser des superficies supérieures à

celles que l'on a l'habitude de travailler. Mais comme l'espace manque, ce sont les jachères qui sont réduites. Il n'est plus question de laisser reposer le sol 8 ou 10 ans après 1 ou 2 années de culture. On cultive 2, et parfois 3 ans de suite, puis la terre repose de 3 à 5 ans, suivant les disponibilités. Aux îles, cet inconvénient peut être évité, mais en Grande Terre la situation devient dramatique, car la limitation des jachères ne permet pas au sol de se reconstituer : l'érosion progresse, les rendements diminuent. La sous-exploitation apparente des réserves s'explique par l'extension des fortes pentes et la pauvreté générale de leurs sols (planche 32).

Au-delà de la dégénérescence des techniques, de l'effondrement des rendements et des substitutions vivrières, l'implantation européenne se traduit par la mise en place d'une économie de plantation fondée sur la culture du caféier ou celle du cocotier. Le caféier, plante pérenne imposée par l'Administration vers 1930 sur l'ensemble de la Grande Terre, va coloniser rapidement les rares bons sols situés dans les réserves autochtones. Les talwegs, et même d'anciennes tarodières, servent de cadre à la caféiculture. Les cultures vivrières migrent de ce fait vers les interfluves, accentuant les difficultés préexistantes, puisque les sols y sont souvent médiocres.

Aux îles, le cocotier joue un grand rôle économique depuis l'implantation des missions, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Mais, à l'inverse du caféier, le cocotier ne se propage pas aux dépens des cultures vivrières. La cocoteraie s'implante par défrichement de zones forestières et par colonisation de liserés littoraux généralement peu aptes au développement de l'horticulture.

Dès 1940, il existe donc deux agricultures mélanésiennes, l'une fondée sur le couple caféier-vivrier intéressant l'intérieur de la Grande Terre, l'autre sur l'association du cocotier et du vivrier dans les îles et sur certains rivages de la Grande Terre.

L'introduction du bétail dans les réserves de la Chaîne centrale, et plus récemment dans celles des îles, a introduit un élément supplémentaire de diversité. L'élevage des bovins se combine aussi bien avec un type d'agriculture à dominante caféicole qu'à prépondérance de cocoteraies. Si le bétail permet de valoriser des espaces impropres à la caféiculture dans les hautes vallées de la Grande Terre, sa diffusion dans les îles Loyauté permet de revaloriser le domaine du cocotier.

II. - L'OCCUPATION DU SOL A L'INTÉRIEUR DES RÉSERVES CONTEMPORAINES

A. - Finages et terroirs de la Grande Terre

1. - L'éventail des situations, du cœur de la Chaîne centrale au bord du lagon

* **Atéou** (carte n° 1) : le finage de la collectivité d'Atéou s'établit en altitude, au cœur de la Chaîne centrale, sur 3 888 ha. Une grande partie de ce périmètre de réserve n'accueille qu'un élevage extensif. L'habitat, les jardins vivriers, les cafénières trouvent place en majorité dans le fond des petites vallées de Kamendoua et Tionépauo, sur les premiers terrains concédés par l'administration en 1900. Les caféières s'établissent près des cours d'eau, sous forêt, sur plus de 47 ha, en grandes parcelles ; l'espace vivrier se localise dans les zones de savane. Par espace vivrier, on entend l'ensemble des terrains accueillant ou ayant accueilli dans le passé des jardins. Son étendue peut être estimée à 9 ha. Toutefois, en 1977, les 61 jardins existant totalisent à peine 1 ha. Les tarodières irriguées qui faisaient jadis la réputation d'Atéou se réduisent actuellement à 10 ares à peine. Une barrière de fil barbelé courant en travers de la vallée de Kamendoua isole par ailleurs la part de savane où se pratique l'agriculture de celle où paissent bovins et chevaux appartenant aux gens d'Atéou.

* **Ouaté** (carte n° 6) : le finage de la tribu de Ouaté se situe lui aussi à cheval sur la Chaîne centrale. L'activité agricole se concentre actuellement dans le fond d'une vallée orientée vers le littoral occidental, sur une portion de réserve acquise seulement en 1960. En 1900, la tribu de Ouaté vivait sur le versant oriental de la Chaîne centrale. Bien que proche de sites miniers, Ouaté reste isolé et son activité est essentiellement tournée vers l'agriculture. Fait rare en Grande Terre, les caféières y sont moins étendues que l'espace vivrier (12,5 ha contre 16 ha). Pour sa part, la superficie des jardins varie d'une année sur l'autre entre 2 et 3 ha, pour une population légèrement supérieure à celle d'Atéou (75 habitants contre 65). Les caféières se situent toutes dans des talwegs, sous forêt, les jardins dans la savane qui colonise certains interfluves, les tarodières à la proximité de petites sources.

* **« L'Embouchure »** (carte n° 3) se situe comme son nom l'indique en bordure d'un estuaire. Le finage s'adosse à une ride montagneuse culminant à 310 m. En bordure du lagon, on remarque un liseré de cocotiers. Les caféières se cantonnent en majorité à proximité de la rivière Ponérihouen. Par contre, les jardins vivriers de dispersent à l'extrême, tout en ne couvrant que 2,7 ha (les caféières totalisent pour leur part près de 21 ha). L'emprise des tarodières est minime, comparable à celles d'Atéou et de Ouaté. La présence d'une station expérimentale de l'I. F. C. C. et d'une unité de traitement industriel du café près du bourg de Ponérihouen ne semble pas avoir favorisé la diffusion des caféiers puisque les agrandissements de réserve obtenus en 1963 par la tribu de Pwarairiwa (« Embouchure ») n'en recèlent point.

* **Goro** (carte n° 5) est un finage longiligne, établi en bordure du lagon oriental, au pied du grand massif minier du sud de la Grande Terre. La cocoteraie (15 ha) s'est substituée à la caféière qui ne trouve point ici de conditions favorables à son développement, mais à l'heure actuelle elle ne procure guère de coprah. Le travail agricole s'investit avant tout dans l'horticulture vivrière. Pour la saison 1977-78 on dénombre 54 jardins totalisant 1,5 ha de superficie. L'igname, à elle seule, colonise près de 60 % des terrains cultivés dans l'année pour l'alimentation de la population tribale.

2. - Typologie des aménagements agraires en Grande Terre

En Grande Terre, les cultures commerciales (caféiers principalement) occupent de 60 à 80 % de la surface agricole utile, les cultures vivrières annuelles de 6 à 10 %, les jardins en jachère et les réserves de terres

prévues pour l'horticulture le reste. La surface agricole utile dépasse rarement 10 % de la superficie du finage. Seules quelques réserves littorales comme celle de Goro montrent une emprise agricole plus soutenue. L'impression première est celle d'une sous-exploitation du sol. En fait, compte tenu des méthodes culturales utilisées, une réserve ne peut que très rarement supporter une exploitation dépassant le dixième de sa surface. L'élevage, quand il est pratiqué, reste un élevage extensif revalorisant les zones des réserves les moins aptes à l'agriculture à laquelle il n'est donc pas associé.

On peut considérer qu'il existe actuellement quatre types d'aménagements agraires mélanésiens en Grande Terre. Le plus important est sans nul doute celui qui intéresse les piedmonts montagneux, les terrasses alluviales des basses et moyennes vallées où l'on constate une certaine imbrication des caféières et des jardins vivriers. L'interpénétration des formes d'utilisation du sol y semble inversement proportionnelle à l'importance du relief.

Deux types cohabitent au sein des hautes vallées, différenciés par la présence ou l'absence d'un élevage extensif juxtaposé à l'horticulture et à la caféiculture. Au contraire de ce qui s'observe dans les basses vallées, on constate dans la Chaîne centrale une nette séparation des cultures qui résulte de la vigueur des pentes. Les caféiers se cantonnent dans les talwegs, les jardins égratignent les interfluves. Dans le type comportant l'élevage, une barrière isole la zone du bétail de celle des cultures. Le périmètre d'élevage colonise parfois la partie aval du finage (Atéou) mais le plus souvent la partie amont (Tchamba).

Le type d'agriculture du bord de mer (Goro) est un type de transition entre l'aménagement spécifique des réserves de Grande Terre et celui qui est propre aux îles. Comme aux îles, le cocotier se substitue au caféier et l'horticulture se pratique sur les meilleurs sols, trop souvent réservés aux caféiers dans les hautes vallées.

B. - Les îles et leurs terroirs

1. - Deux terroirs : deux agricultures

* **Hmelek** (carte n° 4) est le nom d'une collectivité tribale et d'un finage de l'île de Lifou. Le travail agricole s'investit ici uniquement dans des productions vivrières. Les cocotiers devenus improductifs ne sont plus qu'un ornement du village. Une expérience d'agriculture maraîchère et d'élevage, dont les produits trouvaient un débouché sur le marché de Nouméa, s'est poursuivie pendant dix ans. En 1978, il ne reste plus en état d'utilisation que le parc à bétail, le bail avec le propriétaire traditionnel du lieu n'ayant pu être renouvelé.

L'espace vivrier est exceptionnellement vaste (80 ha environ). Il s'identifie à une clairière ouverte sur les sols souvent épais mais discontinus, développés sur un lagon fossile (Planche 14). Le morcellement est toutefois aussi poussé en apparence qu'en Grande Terre.

En réalité, chaque tache de couleur symbolisant une parcelle vivrière s'identifie véritablement à un champ alors que, dans les finages de la Grande Terre, elle marque souvent la juxtaposition de trois, quatre, voire six ou sept jardins appartenant à autant de cellules familiales. Notons enfin l'absence de cultures irriguées, facilement explicable par la morphologie karstique de l'île.

* Le pays **Yaï** (carte n° 2) constitue la partie centrale du presque atoll d'Ouvéa. Le paysage est nettement différent de celui de Hmelek. La cocoteraie a un grand développement malgré l'emprise toujours importante de la forêt. L'espace vivrier est ici dédoublé. A l'est, près de l'océan, à l'abri d'une falaise corallienne, on découvre un alignement de parcelles accueillant des cultures sous pluie ; à l'ouest, le long de la dune littorale sur laquelle prennent place des habitations, s'étire une dépression marécageuse où l'on cultive principalement le taro d'eau. L'alimentation en eau se réalise par simple capillarité au rythme des marées, l'eau douce affleurant à marée haute. Un paillage soigné du sol limite les effets de l'évapo-transpiration lorsque l'eau n'affleure pas dans les parcelles.

2. - Unité et diversité des aménagements agraires des dépendances insulaires

Les dépendances insulaires de la Nouvelle-Calédonie offrent des situations écologiques contrastées. L'espace agricole des îles Belep est limité à un liseré littoral. Cocoteraies et jardins cohabitent dans les fonds de baies ; les cocotiers forment généralement un écran protecteur contre les embruns.

L'île des Pins (Kunié) associe un noyau de terrains miniers et une couronne de calcaires récifaux, sur laquelle se cantonne l'activité agricole. Les cocotiers se localisent là encore en bord de mer, les cultures vivrières dans une dépression formée au contact du calcaire corallien et des péridotites.

A Maré, Tiga et Lifou, les espaces vivriers se concentrent sur la partie de l'ancien lagon ayant recueilli le plus d'éléments provenant de la décomposition d'affleurements basaltiques, du karst corallien, et de ponces allochtones. L'habitat et les cocoteraies ont un développement littoral.

A Ouvéa enfin la séquence décrite dans la bande Fayaoué-Ognahu se retrouve du nord au sud, de Eo à Lékine. La cocoteraie trouve son développement maximal dans la partie septentrionale entre Takedji et Téouté. A l'extrémité méridionale, sur l'îlot de Mouli, la dépression à taro disparaît au profit des cultures sous pluie mais surtout du cocotier. Tiga en revanche n'a point de cocoteraie. Sur cet atoll soulevé, situé à mi-distance de Maré et de Lifou, toute la surface de l'ancien lagon (soit les deux-tiers de l'île) est investie par les jardins vivriers. Comme ailleurs, ceux qui sont en production ne représentent guère plus de 15 % de la superficie utilisée.

Dans toutes ces îles, mise à part Ouvéa, l'élément prépondérant de la mise en valeur agricole reste aujourd'hui l'horticulture sous pluie.

Au bout du compte, les formes allogènes de l'agriculture n'ont guère entamé la conception traditionnelle de la mise en valeur : pour les Mélanésiens, l'agriculture a d'abord une finalité alimentaire, puis elle est le support de dons rituels et, à défaut, un élément de prestige social.

L'agriculture mélanésienne, confrontée quotidiennement à la technicité moderne peut-elle continuer à reposer sur de tels fondements ? Quel est son avenir ?

TERROIRS MÉLANÉSIENS

III. - LES TERMES DE L'AGRICULTURE CONTEMPORAINE

A. - L'horticulture vivrière

1. - L'igname, clef de voûte du complexe horticole

L'igname reste aujourd'hui l'élément fondamental du paysage horticole et elle procure la nourriture par excellence. Les autres plantes alimentaires sont en général réduites à un rôle accessoire ou de condiment les jours de fête.

L'agriculture vivrière mélanésienne reste donc profondément dualiste : il y a l'igname et le « reste ». Le jardin nouvellement défriché sert presque toujours à la plantation des ignames nouvelles. Culture noble, l'igname détermine depuis des siècles le rythme de l'année agricole par les travaux qu'elle rend nécessaires : en juillet on reconnaît la parcelle à défricher, en août on procède à l'essartage, début septembre on brûle herbes et branches préalablement coupés, puis on procède au nettoyage du terrain. C'est alors seulement que l'on peut retourner la terre afin de l'ameublir. Si nécessaire, on complète par un éperrage minutieux. Les billons se construisent de plus en plus à l'aide de la pelle, mais la barre à mine et le gourdin restent des instruments aratoires indispensables pour la séance du « labour ». La plantation proprement dite s'effectue en général courant octobre, le tuteurage des jeunes plants d'ignames trois semaines plus tard. La récolte, comme la plantation, s'échelonne sur plusieurs semaines puisque l'on cultive simultanément sur chaque parcelles diverses Dioscoréacées à cycle végétatif distinct.

Dix espèces botaniques sont présentes en Nouvelle-Calédonie, mais pour le Mélanésien seule *Dioscorea alata* est une « véritable » igname ; il en dénombre plusieurs dizaines de variétés. (BOURRET - 1973).

La différenciation culturelle et gustative de *Dioscorea alata* en quatre catégories détermine un aménagement du sol approprié aux exigences de chaque classe de variétés. Aux îles Loyauté, où le substrat calcaire affleure en maintes places, on adapte les variétés à la profondeur disponible du sol. En Grande Terre on édifie des billons pour obtenir un bon drainage sur sol de bas-fond ou pour maîtriser l'érosion des sols trop pentus.

Dans tous les cas, les ignames considérées comme les plus nobles, destinées aux repas de fêtes et aux dons coutumiers, sont celles qui requièrent le plus de terre meuble.

Dans les îles ou sur le littoral, on a pu distinguer trois types d'aménagements pour la parcelle d'ignames. Le plus fréquent (quasi constant à Maré, Tiga et Lifou) se présente sous la forme d'un polygone plus ou moins régulier, boursoûlé de petites buttes en forme de taupinières. Dans certains cas (à Lifou et Ouvéa), la parcelle est en fait une culture en fosse. A l'île des Pins, à Belep, sur diverses plaines littorales de la Grande Terre, on note souvent des parcelles composées d'une série de petits billons rectilignes ne comportant qu'un seul rang d'ignames. Dans les basses vallées, les billons toujours rectilignes comptent de trois à six rangs d'ignames. En « montagne » le billon perd son caractère rectiligne dans de nombreux cas. Il peut être en forme de lame de serpe ou de faucille, ressembler à un croissant ou à une demi-lune.

Il existe à l'évidence une disproportion entre le billon de l'intérieur de la Grande Terre et la parcelle implantée en milieu littoral ou insulaire. La disproportion s'atténue toutefois lorsqu'on regroupe les billons établis en un même lieu par un même cultivateur.

Pour l'ensemble de la Grande Terre, on peut estimer à 150 m² la superficie moyenne des jardins d'ignames. C'est fort peu pour une culture perçue comme primordiale par les agriculteurs autochtones et qui, d'octobre à mars, monopolise l'espace vivrier établi sur les périmètres des réserves.

2. - La part faite à l'intérieur des jardins aux cultures vivrières autres que l'igname

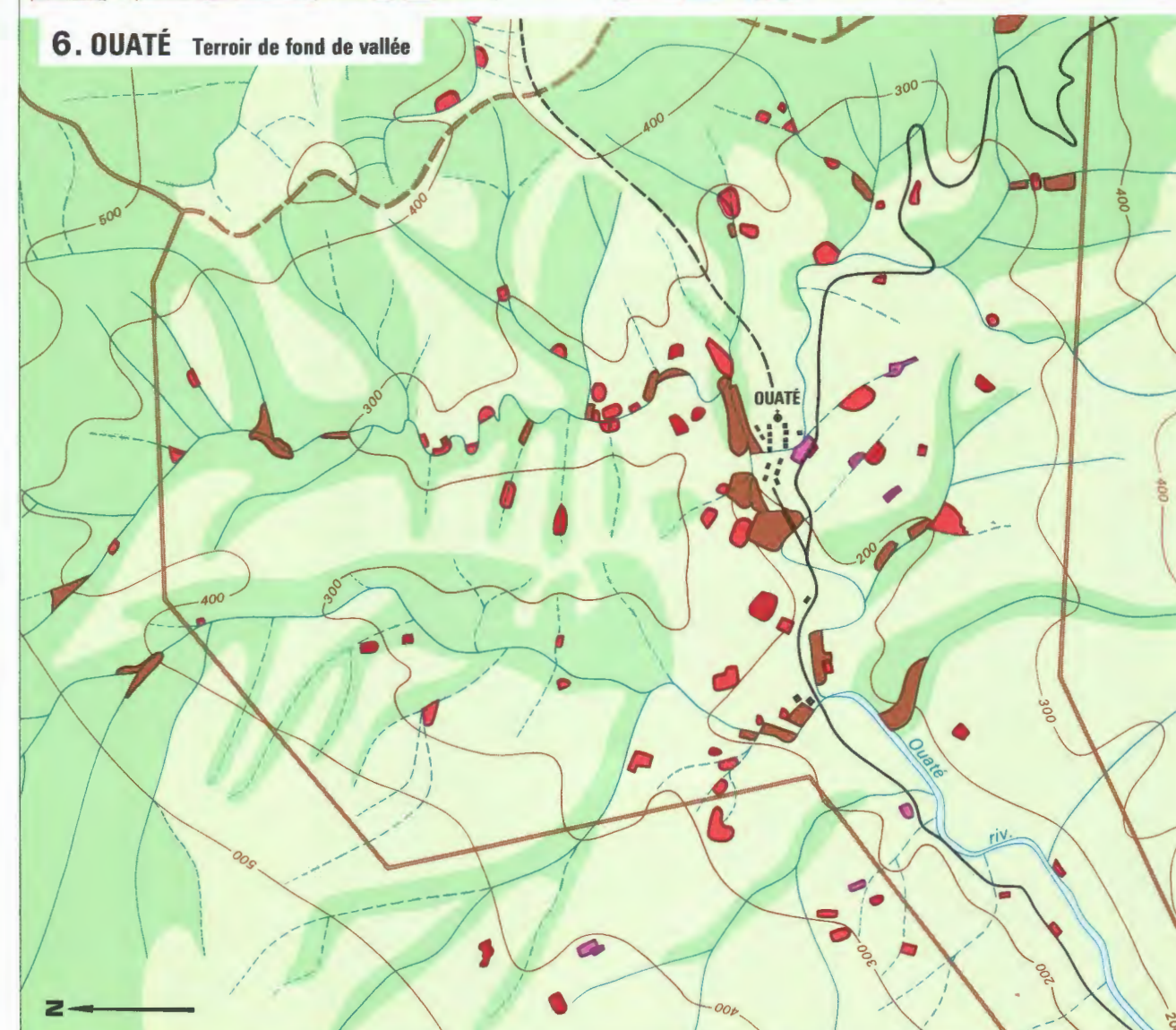
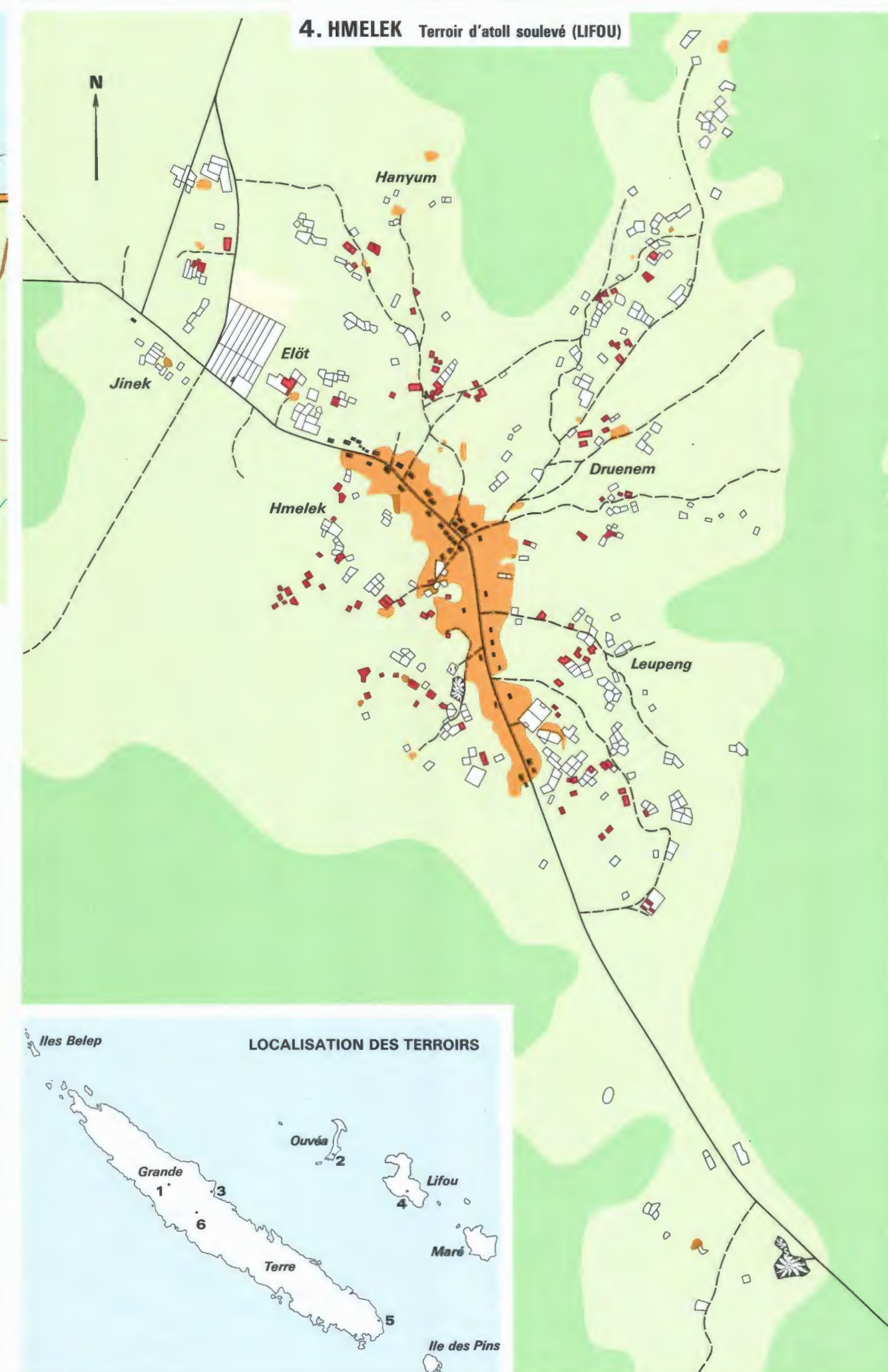
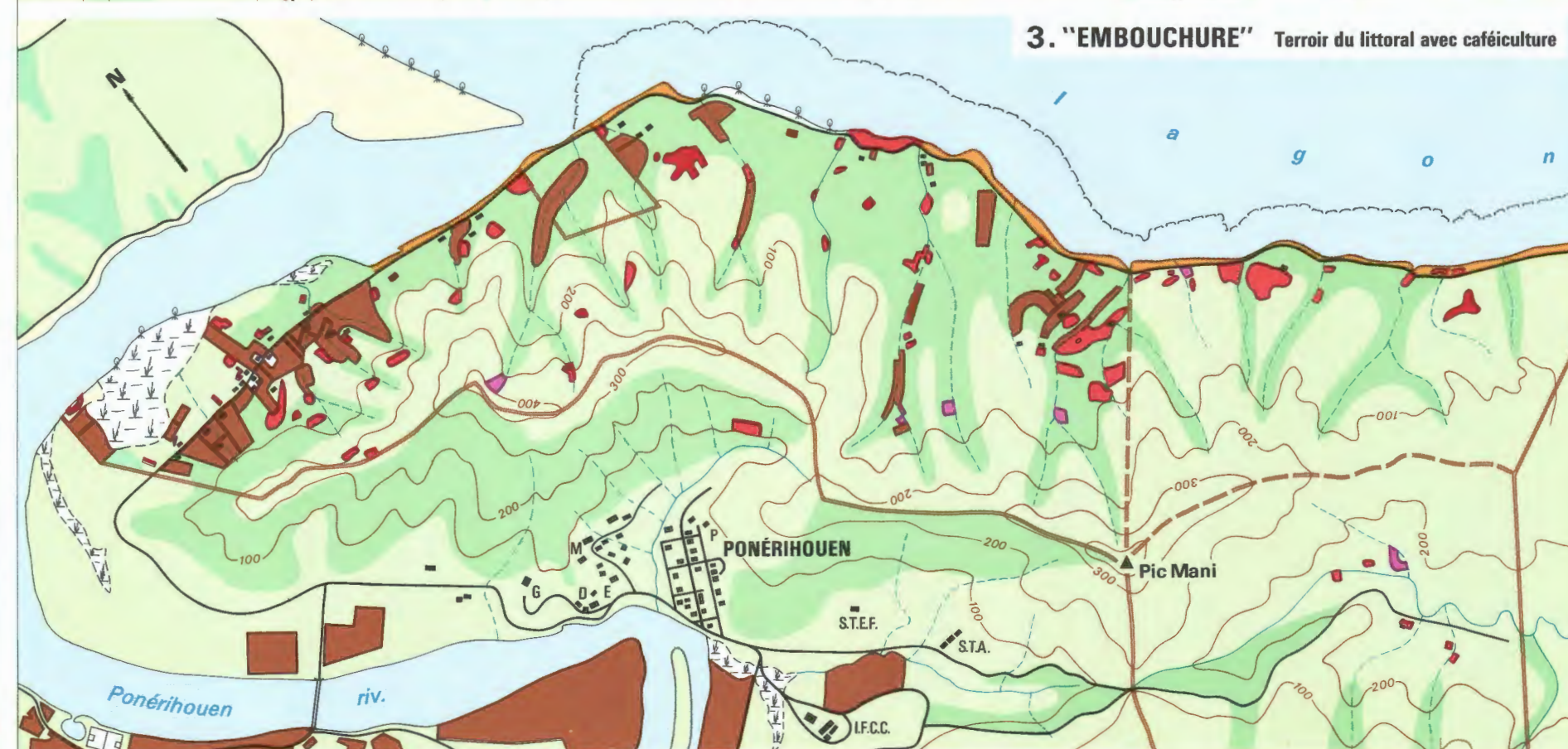
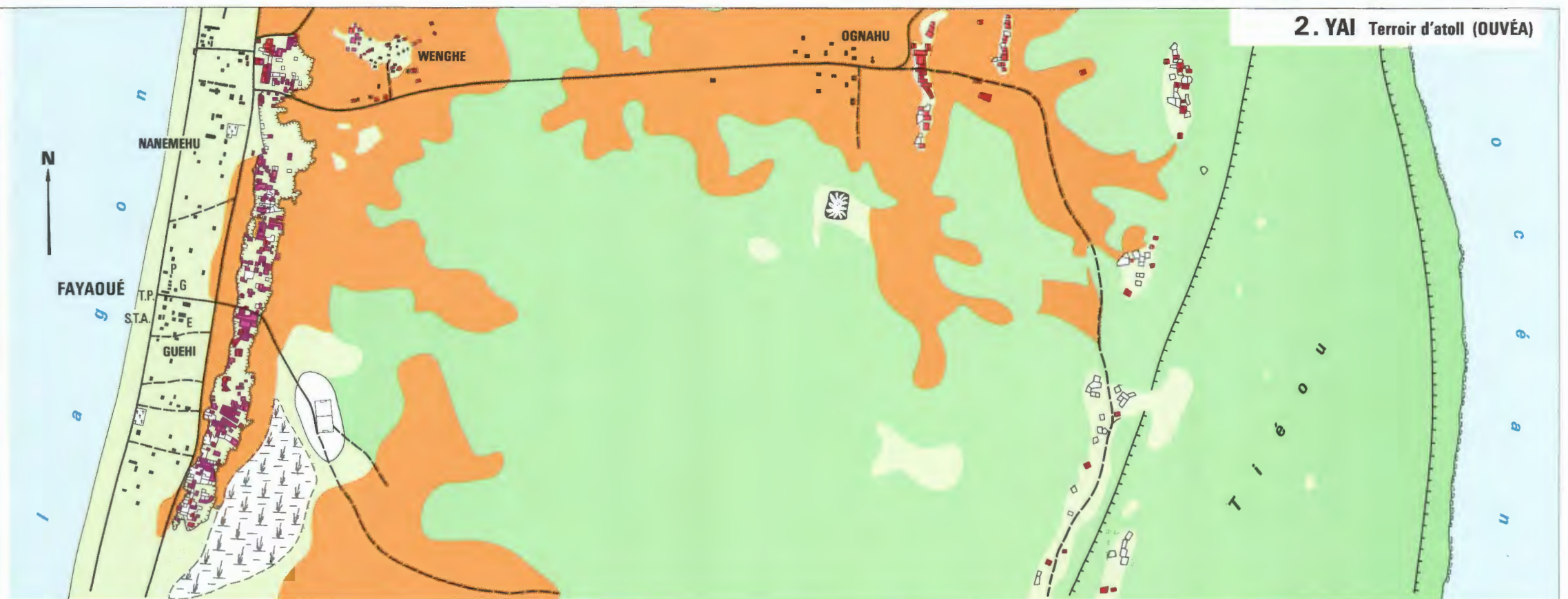
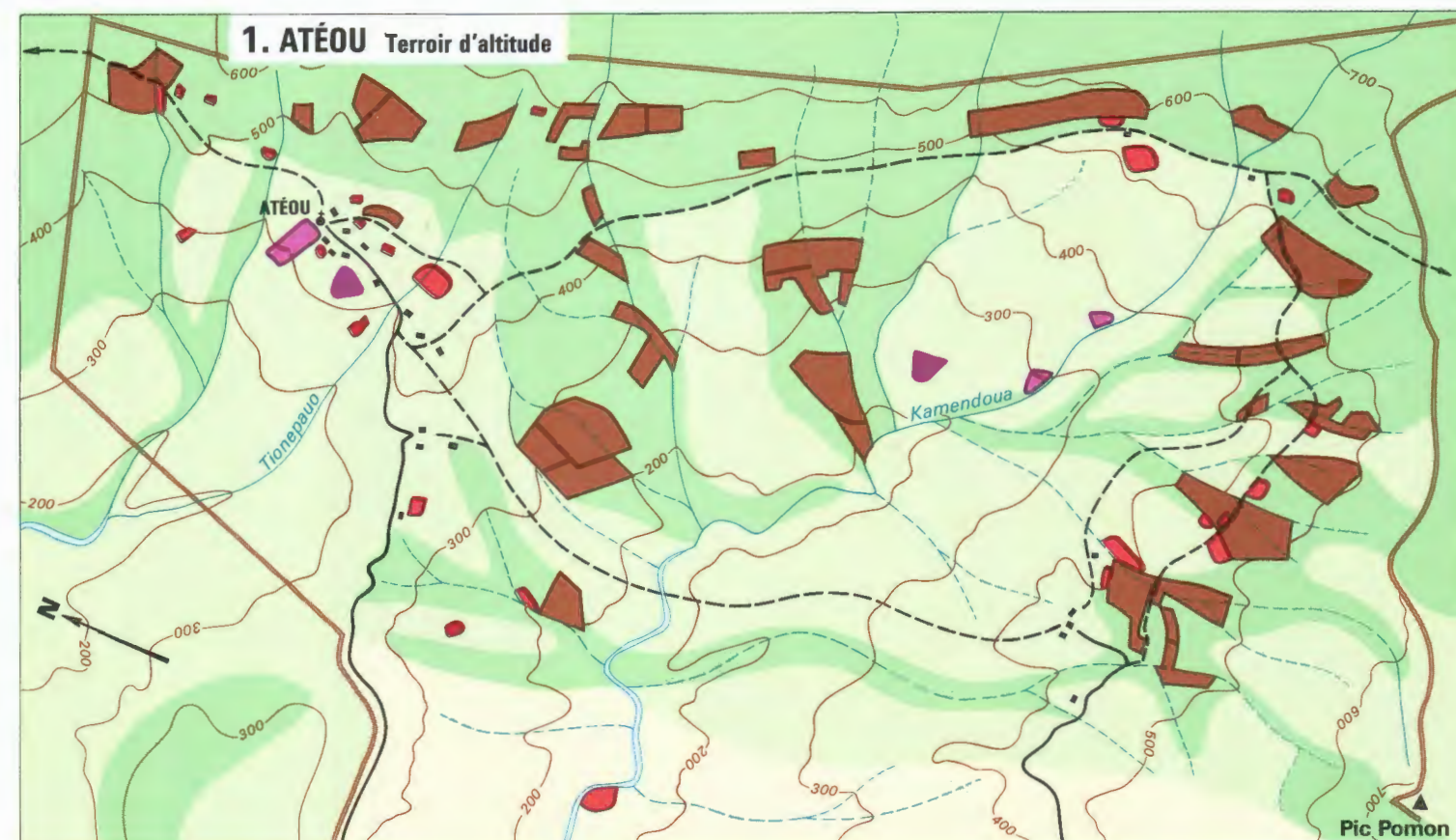
De juin à septembre, l'igname est absente des jardins. Déjà de novembre à juin, certaines cultures dites secondaires trouvent place sur le billon en même temps que l'igname sous forme de cultures intercalaires. Mais la plupart s'y établissent à contre-saison, en cultures dérobées. Quelques unes enfin bénéficient de parcelles spécifiques, en particulier le manioc sur les sols pauvres de la Chaîne centrale, la patate douce sur les sols sablonneux du littoral et d'Ouvéa ou le taro *Xanthosoma* dans les endroits particulièrement humides et surtout le taro *Colocasia*, objet d'une culture irriguée de coteaux, de bas-fond ou de fosse.

Lorsque les cultures secondaires s'inscrivent dans le cycle de l'igname, leur implantation sur le billon ou la parcelle suit de trois semaines celle des ignames. Sur le faite ou le côté « mâle » du billon on peut noter une rangée de bananiers ; un rang de manioc ou de canne à sucre est installé à la base du versant « femelle ». La parure du jardin peut être complétée par des pousses de taro *Colocasia*.

Une fois les ignames extraites il est fréquent que l'agriculteur mélanésien plante sur le billon patates, manioc ou taros *Colocasia* en peuplement dense et homogène afin de bénéficier d'un aliment de soudure en janvier-février, lorsque les ignames récoltées l'année précédente seront toutes consommées et que la plantation de septembre-octobre en variétés précoces ne sera pas encore arrivée à maturité.

Aux îles Loyauté, aux Belep et à l'île des Pins, les cultures intercalaires sont peu fréquentes. A l'inverse, les cultures dérobées sont systématiques. Il s'agit le plus souvent de patates, rarement de manioc, et de plus en plus de produits maraîchers (choux, oignons, salades, carottes).

Selon les terroirs, les parcelles polycultureles (celles qui, au cours d'une même année, voient la croissance d'au moins deux types de plantes vivrières, mis à part les éléments « ornementaux » peu significatifs) acquièrent une importance variable : de 60 à 70 % des cas à Maré, Lifou, l'île des Pins et dans la zone littorale de la Grande Terre, de 30 à 45 % dans la Chaîne centrale où les conditions pédologiques et hydrologiques sont plus contrastées. Certaines cultures plus que d'autres se prêtent à la participation à un cycle de polyculture : c'est le cas du bananier, qui fait en général l'objet d'une culture intercalaire au moment de la plantation des ignames ; de la patate sous forme de culture dérobée dans les terroirs littoraux ou insulaires. Les légumes européens et le maïs tendent à utiliser des parcelles qui leur sont propre. Il en va de même pour le manioc, lorsque le sol est pauvre, et pour les différents taros lorsqu'il est trop humide.



LÉGENDE

Cultures vivrières

- 1 Jardin vivrier en production
2 Jardin vivrier en jachère
3 Tarodière

Cultures commerciales

- 4 Caféière
5 Cocoteraie

Savane

- 6 à vocation agricole
7 à vocation pastorale

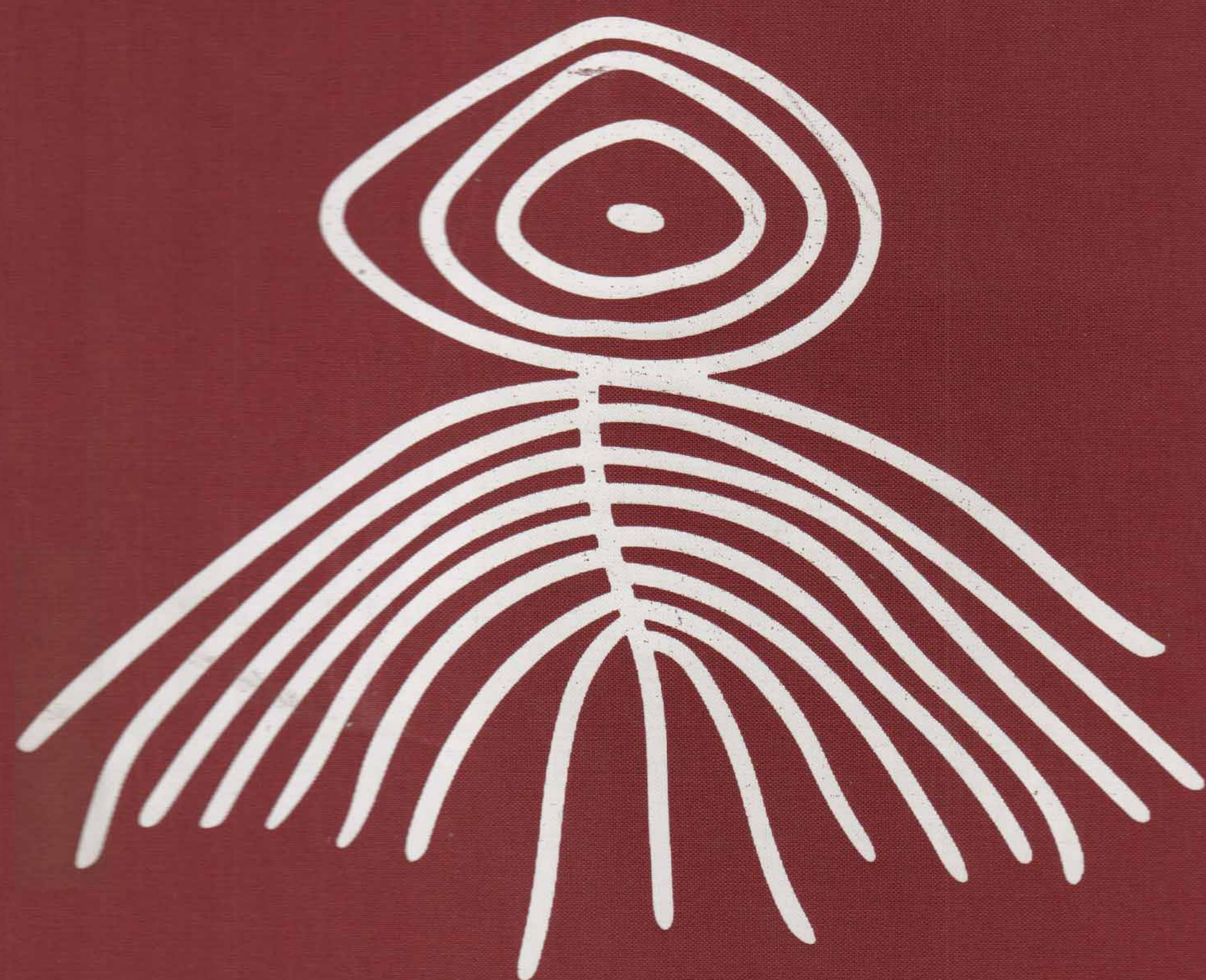
- 8 Forêt
9 Maquis de massif minier
10 Mangrove
11 Limite de réserve
12 Limite de parcelle cadastrale à l'intérieur d'une réserve
13 Habitation
14 Chapelle
15 Cimetière
16 Terrain de football
17 Marais
18 Falaise
19 Carrière
20 Route - piste
21 Chemin
22 D Dispensaire
23 E Ecole
24 G Gendarmerie
25 M Mairie
26 P Bureau de poste

- 27 S.T.A. Service Territorial de l'Agriculture
28 S.T.E.F. Service Territorial des Eaux et Forêts
29 I.F.C.C. Institut Français du Café et du Cacao
30 T.P. Travaux Publics

Echelle 1 : 20 000

0 500m 1km





ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel **MEUNIER François**
DAUTELOUP Jean **PELLETIER Françoise**
GOULIN Daniel **PENVERN Yves**
HARDY Bernard **RIBERE Philippe**
LAMOLERE Philippe **ROUSSEAU Marie-Christine**
LE CORRE Marika **SALADIN Odette**
LE ROUGET Georges **SEGUIN Lucien**

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette